



La Briqueterie



L'Ecole d'horticulture de Saint-Illan

Résidence artistique en milieu scolaire et création d'œuvre

Introduction

Une charte interministérielle « la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes » a été signée le 5 mars 2010 par les ministères de la Culture, de l'Education Nationale et de l'Agriculture. Elle aborde les points clefs d'une résidence en milieu scolaire : la démarche du projet, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Les enjeux sont pédagogiques, artistiques et humains.

La Briqueterie et le Lycée Horticole de Saint-Illan, s'associent pour proposer une résidence de création en milieu scolaire.

Les partenaires : Des structures historiquement liées

La Briqueterie :

Le musée, situé au cœur d'un parc paysager en bord de baie de Saint-Brieuc se déploie sur les vestiges de l'ancienne Tuilerie Briqueterie : l'histoire des salines, de la pêche à pied, du maraîchage, qui devint industrielle avec l'arrivée du Petit Train et l'activité de La Briqueterie. Renseignements sur le site www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

La «Tuilerie-Briqueterie de Saint-Illan» a été fondée en 1864 par Achille Duclésieux, industriel et maire de Languieux. L'emplacement en bordure de baie de Saint-Brieuc est idéal car on y prélevait l'argile et la marne utilisées pour réaliser la pâte céramique. Devenu écomusée, le lieu retrace désormais l'histoire économique et sociale de la baie de Saint-Brieuc.

La Briqueterie, forte de son histoire et de son identité, se réinvente comme lieu de fabrique. Adultes, ados ou enfants, initiés ou débutants, le travail de la terre est un art que La Briqueterie invite à découvrir tout au long de l'année. Stages, ateliers ou encore mini-ateliers, les formules sont multiples tout comme les thématiques et les supports (terre, céramique, mozaïque, raku...). Enfin, La Briqueterie est un lieu de création, d'exposition et d'expression artistique. Deux grandes expos temporaires sont proposées chaque année. Des événements originaux, alliant spectacles vivants, ateliers ou encore l'accueil d'artistes en résidence.

Le Lycée Horticole de Saint-Illan :

L'école de Saint Ilan a été créée, dans ses origines par le fondateur de la briqueterie, Achille Duclésieux. Les deux structures sont proches géographiquement (500 mètres, 7 mn à pied). C'est un établissement scolaire pluridisciplinaire à vocation professionnelle, général et technologique qui enseigne auprès des collégiens, lycéens et étudiants.

L'école est située en bord de mer sur un site exceptionnel de 20 hectares à Languoux, dans l'agglomération de Saint-Brieuc, en Bretagne. L'école est sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.

Avec plus de 400 élèves, l'établissement veille à maintenir des classes à effectif raisonnable pour donner une véritable opportunité aux élèves de travailler dans une ambiance propice à la réussite de leur scolarité et deviennent des adultes debout.

L'école dispense un enseignement large et varié de la 4ème jusqu'à la licence professionnelle avec des formations en vente et commerce, productions horticoles et aménagements paysagers.

Renseignements sur le site : www.hortilan.com

Objectifs généraux

Il est attendu que l'artiste choisi fasse découvrir son processus de création et rende accessible sa pratique aux élèves, sous la forme de rencontres, de discussions et d'ateliers participatifs. L'aboutissement de cette résidence doit se traduire par la réalisation d'une œuvre (ou des œuvres), installée dans le parc librement accessible de Saint-Ilan. Elle sera intégrée à l'exposition temporaire de La Briqueterie de février à mai 2022. La question de la création d'un lien physique, géographique entre Saint-Ilan et La Briqueterie via l'œuvre pourra être un enjeu intéressant.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans une **logique de transversalité avec le lieu de résidence, le territoire et ses acteurs**. C'est pourquoi, le candidat est invité à se rapprocher des structures partenaires afin de mener comme il se doit toutes les étapes du déroulement de son projet de création **de manière autonome**.

La résidence d'artistes en milieu scolaire a pour objectifs partagés de :

- **Permettre à l'artiste** de développer un **processus de création dans un lieu spécifique**, ici le milieu scolaire, l'École de Saint-Ilan. Une structure culturelle, La Briqueterie, à laquelle il adosse son intervention, lui apporte un soutien financier et matériel ainsi qu'une médiation indispensable avec l'établissement scolaire.
- **Permettre aux jeunes, (4ème, 3ème, Terminale, BTS, CAP)** de découvrir la démarche de création, d'expérimenter une démarche artistique, de rencontrer au plus près l'artiste et son œuvre et de se familiariser avec une structure culturelle.
- **Permettre à l'équipe enseignante** de rencontrer un artiste et sa création, d'échanger avec lui, de s'ouvrir à un autre univers ; de poser un autre regard sur le monde et sur les élèves.
- **Permettre un lien avec les familles, le territoire** grâce au projet de création et de diffusion de l'œuvre via la structure culturelle, La Briqueterie. La résidence peut fédérer des acteurs d'un territoire sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

Le comité de pilotage est composé des agents de La Briqueterie (Responsable artistique, un médiateur culturel, 1 agent qui suit la résidence) les enseignants de l'école de Saint-Ilan (professeur d'éducation socio culturelle de la 3ème pro, Professeur de BTS aménagement paysager, Professeur de BTS STAV, Terminale Pro, BTS AP, Professeur BP fleuriste...

Définition du projet :

Champs artistique : Patrimoine architectural, naturel, design, street art, installation, sculpture... de nature plutôt monumental. Le travail de la matière est un critère important.

Le champs thématique : Le paysage, la nature.

L'œuvre ou les œuvres réalisé(es) peuvent s'intégrer au paysage du parc de La Briqueterie (ancienne friche industrielle arborée, proche de la mer) et proposera une dimension artistique du paysage, contemporaine, originale, plutôt monumentale ou de grande dimension.

Lieu de résidence/territoire : Le travail de création se fera principalement dans le lieu de résidence à Saint-Illan, afin d'associer les élèves au processus de création. L'œuvre sera installée dans le parc librement accessible (non couvert par l'assurance) de Saint-Illan et répondre aux normes de sécurité des ERP. Dans l'idéal, il serait aussi bénéfique d'associer les élèves à la diffusion de l'œuvre via la structure culturelle de La Briqueterie sur le territoire plus large. Cette œuvre sera intégrée à l'exposition collective de La Briqueterie, sur le thème du Paysage. Fortes de leur histoire commune et de leur proximité géographique et culturelle, il serait intéressant d'imaginer un lien (cheminement ou autre) entre l'œuvre, le parc de Saint-Illan et La Briqueterie.

Les matériaux : matériaux de récupération, matières végétales (bois, joncs, osier...), l'artiste pourra se renseigner auprès de l'école de saint-Illan.

1. Cadre de l'intervention :

La résidence et lieu de travail se fera dans la majorité du temps au lycée horticole, qui dispose d'espaces adaptés et permettra un accès au quotidien des élèves .

L'artiste sera hébergé à proximité du lieu de résidence, mais devra disposer d'un véhicule pour s'y déplacer.

2. Durée et Planning :

25 jours de résidence de création, entre novembre 2021 et début février 2022 (démarrage de l'exposition). Le planning élaboré en lien avec les professeurs des classes concernées pourra être transmis sur demande.

3. Public concerné :

Classes de Collège, Lycée et étudiants. 2 Classes de BTS Aménagement paysager investies plus particulièrement dans les activités d'EAC.

4. Budget :

Saint-Brieuc Armor Agglomération/La Briqueterie prendra en charge les honoraires de création/médiation, le matériel, l'hébergement et les repas du midi (cantine de Saint-Illan) liés à la résidence en milieu scolaire et allouera un budget de 500 € de monstration de l'œuvre.

Honoraires de création/ médiation (40h) : 90 €/jour, 25 jours, soit 2250 €

Honoraires de monstration février à mai 2021 : 500 €

Frais de matériel : 2000 €

Frais de repas (seuls les repas du midi, à la cantine scolaire de Saint-Illan, seront pris en charge):
25 x11 € : **275 €**

Frais de déplacement : 300 €

Total : 5325 €

Des actions d'Éducation Artistique et culturelle complémentaires pourraient être proposées à la demande de l'établissement de Saint-Illan qui en prendra en charge les coûts, à hauteur de **60 h, soit 3600 €.**

5. Médiations et EAC

Temps de rencontre élèves/enseignants/artiste seront définis :

- **Ouverture de l'espace de création pendant le processus.**
- **Temps de rencontre/échanges avec élèves ou enseignants** : en amont du projet et pendant le processus de création. Il est attendu que l'artiste puisse intégrer les élèves et leur enseignants au processus de création.
- **Temps d'ateliers de pratique artistique** : environ 60 h, rémunérés par Sain-Illan, qui peuvent se dérouler sur une autre période que celle des 25 jours dédiées à la création, Ce volet reste à préciser.
- **temps de médiation** prévoyant pour la, les classes une visite au sein d'un lieu culturel associé, la Briqueterie : visite de l'exposition.
- **une restitution finale lors de l'exposition temporaire.**

Le calendrier et les modalités de mise en œuvre de la résidences sont susceptibles de modifications et d'adaptations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19.

LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. **Une note d'intention artistique** (objectifs et enjeux artistiques de la résidence), **une présentation de la résidence** (désignation des publics bénéficiaires et des objectifs pédagogiques et de médiation de la résidence), des **informations logistiques et techniques** (et si besoin des soutiens techniques nécessaires).

2. **Une présentation de l'artiste** : CV, parcours, démarches, « actualités » et copie des diplômes si besoin.

3. **Un calendrier prévisionnel** de la résidence en s'appuyant sur le calendrier scolaire des premier et deuxième trimestres 2021/2022 accompagné **d'un planning détaillé des ateliers** mettant en exergue les différentes étapes de la résidence, le nombre de séances, la durée moyenne des séances, le phasage... *A réaliser selon la calendrier défini par les structures organisatrices (cf, modalités).*

4. une **description de la réalisation attendue** et un **budget détaillé se basant sur le montant alloué par Saint-Brieuc Armor Agglomération/La briqueterie** .

- les défraiements de l'artiste (repas, transports, hébergement)
- les frais liés aux aspects techniques et à l'acquisition de matériel et à la communication spécifique au projet.

Ces frais doivent être pris en charge par les porteurs de projet et intégrés dans le budget final.

COMITE DE SELECTION

Dans le cadre d'une résidence en milieu scolaire il convient à la structure culturelle de proposer l'artiste sélectionné. Dans notre cas, La Briqueterie fera une présélection et réunira ensuite l'équipe pédagogique pour se concerter sur le choix final.

CRITERES DE SELECTIONS

1. **Qualité artistique et technique du dossier** (caractère complet du dossier, respect du cadrage en termes budgétaire et de volume horaire, adéquation des moyens techniques et financiers).

2. **Originalité du projet** (choix de la discipline, de la tranche d'âge au regard du contexte scolaire, caractère innovant de la démarche pédagogique, intérêt pédagogique, résonance et pertinence de la thématique proposée au regard des enjeux sociétaux, des apprentissages et des intérêts du public visé).

LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à envoyer à **briqueterie@sbaa.fr** au plus tard le 31 mai 2021. Pour tout renseignement, contactez La Briqueterie, Barbara Daeffler, responsable d'équipement, au 02 96 633 666.